



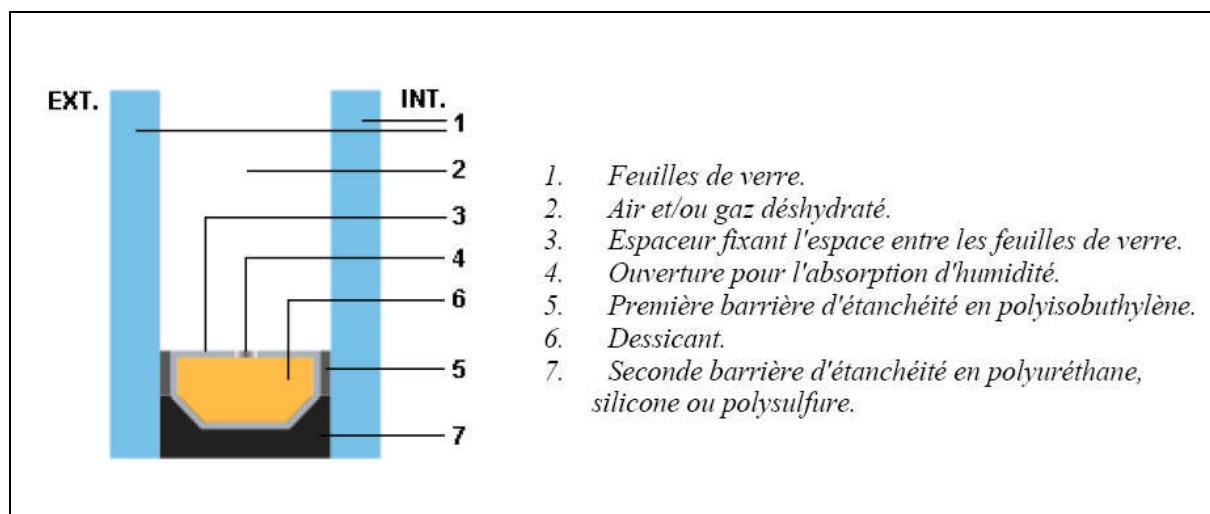
L'IMPUTATION RATIONNELLE

CAS « DOUBLES VITRAGES SPRL »

PRESENTATION DU CAS.

La société « DOUBLES VITRAGES SA » fabrique et commercialise, comme son nom l'indique à propos, des doubles vitrages standards qui sont ensuite revendus à une société spécialisée dans la fabrication de châssis standards qu'elle équipe précisément desdits doubles vitrages.

Un double vitrage est, conformément au plan ci-dessous, le résultat de l'assemblage de deux vitres de verre séparées par un espace plus ou moins large ; cet espace est rempli d'air ou de gaz déshumidifié et un système complexe assure l'étanchéité de l'espace séparant les deux vitres.



Un double vitrage est essentiellement caractérisé d'une part par l'épaisseur des feuilles de verre et d'autre part par la largeur de l'espace compris entre les deux couches ; ainsi « 3-12-5 » signifie que la première feuille a une épaisseur de 3 mm, que l'espace compris entre les feuilles a une largeur de 12 mm et que la seconde feuille a une épaisseur de 5 mm.

L'entreprise fabrique deux types de double vitrage : SUPER qui correspond aux normes 3-12-3 ; ULTRA qui correspond aux normes 5-12-5.

Tous les doubles vitrages produits présentent les mêmes dimensions standard : 100 x 100 cm.

L'entreprise comprend deux sections principales : la première s'occupe de la découpe des vitres à partir de plateaux de dimension : 3m x 2,20 m, soit 6,60 m².

Autrement dit à partir d'un même plateau, on peut produire 6 vitres et les chutes pour la production de ces vitres représentent 60 cm² de verre non réutilisable (bref des déchets dont le traitement implique un coût pour l'entreprise).

Le verre a une densité de 2,5 : une plaque de verre de 1 m² et de 1 mm d'épaisseur présente donc une masse de 2,5 KG.

Le traitement de 1 KG de déchet de verre représente pour l'entreprise un coût de 0,20 €.

Les données relatives aux stocks et achats de verre se présentent de la manière suivante :

PLATEAUX	STOCK INITIAL		ACHATS	
	QUANTITES	VALEUR (€)	QUANTITE	VALEUR (€)
3 mm	200	4.000,00	300	6.000,00
5 mm	200	6.000,00	400	12.000,00

Les fluctuations du prix du verre brut sont fonction des fluctuations sur les marchés des matières premières et du fuel....

La seconde section principale s'occupe de la superposition des vitres et de la mise en place du système de séparation et d'étanchéité de l'ensemble après avoir insufflé dans l'espace entre les vitres un gaz sec.

Les fournitures nécessaires à ces opérations (considérées comme constituant un ensemble) sont identique pour chacun des 2 produits finis ; les données relatives aux stocks et achats de ces fournitures sont les suivantes :

FOURNITURES	STOCK INITIAL		ACHATS	
	QUANTITES	VALEUR (€)	QUANTITE	VALEUR (€)
Ensemble	800	8.000,00	3.200	32.000,00

Les données relatives au stock initial sont, au 01/01/2010, les suivantes (selon évaluation du précédent comptable) :

PRODUITS FINIS	STOCK INITIAL	
	QUANTITES	VALEUR (€)
SUPER	500	10.000,00
ULTRA	500	15.000,00

Durant le mois de janvier, l'entreprise compte bien fabriquer 1200 doubles vitrages de chaque catégorie (**niveau « normal » d'activité**) ; elle peut espérer vendre 100 % de l'ensemble de sa production aux prix suivants :

PRODUITS	PRIX DE VENTE HTVA (€)
SUPER	200,00
ULTRA	300,00

Les frais de fonctionnement du service administratif sont évalués à 10.000,00 € ; les frais de fonctionnement du service commercial sont évalués à 20.000,00 €.

Les délégués commerciaux perçoivent une prime par double vitrage vendu : 2,00 € TTC pour les SUPER et 3,00 € TTC pour les ULTRA.

Les deux sections principales SP1 et SP2.

La capacité normale des deux sections est, en heures-machine, de 9.600 minutes par mois (soit 8 heures de travail par jour, durant, en moyenne, 20 jours par mois).

La préparation des deux plaques de verres destinées à la fabrication du double vitrage est identique pour les deux produits : 4 minutes par produit final ; il en va de même pour la section de montage.

Avec un niveau d'activité normale d'activité, la société est en mesure de produire mensuellement 1200 unités de chacun des produits finis : $1200 \times 2 \times 4 \text{ minutes} = 9600 \text{ minutes}$, ce qui correspond à la capacité pratique des deux ateliers.

Les frais fixes allouables aux différentes sections se présentent de la manière suivante :

Charges	Découpe des vitres	Montage des doubles vitrages
Coût variable de l'UO	10,00	10,00
Coûts fixes	20.000,00	20.000,00



Il est demandé :

- De déterminer le coût de revient complet de chaque produit fini pour les mois de janvier (niveau normal d'activité) et de février (période de sous-activité) ;
- De dresser le compte de résultats comptable de la société pour chacun des deux mois ;

La société présente, pour les mois de janvier et février, les comptes de résultats suivants :

RUBRIQUES	JANVIER	FEVRIER
CA 3MM	252.000,00 €	252.000,00 €
CA 5 MM	378.000,00 €	378.000,00 €
Variation stock PF	11.223,53 €	-19.817,31 €
Variation stock encours	0,00 €	13.140,00 €
Charges variables	3.200,00 €	2.800,00 €
Charges fixes	40.000,00 €	40.000,00 €
Achats 3 MM	6.000,00 €	6.000,00 €
Achats 5 MM	12.000,00 €	12.000,00 €
Variation stock 3 MM	2.000,00 €	2.000,00 €
Variation stock 5 MM	0,00 €	0,00 €
Achats fournitures	32.000,00 €	32.000,00 €
Variation stock fournitures	-8.000,00 €	-14.000,00 €
Frais administration	10.000,00 €	10.000,00 €
Déchets	960,00 €	960,00 €
Frais vente	20.000,00 €	20.000,00 €
TOTAL CHARGES	118.160,00 €	111.760,00 €
RN	523.063,53 €	511.562,69 €

Les CASH FLOW correspondants sont : pour janvier, de 505.840,00 € ; pour février, de 506.240,00 €.

LECTURE ET ANALYSE.

- Pour un même chiffre d'affaires de 628.000,00 €, les résultats nets des deux périodes diffèrent de 11.500,84€.
- La période de février, bien qu'elle présente un résultat net inférieur, génère des CASH FLOW légèrement supérieurs à la période précédente.
- En février, la variation de stocks de produits finis est très différente de celle de janvier ; il en va du reste de même pour la variation des encours de fabrication.
- La variation des stocks de fournitures (systèmes d'étanchéité des produits finis) est également très différente.
- Analyse : il y a manifestement une différence significative entre les comptes de résultats des deux périodes, même si, à peu de choses près, elles génèrent les mêmes CASH FLOW. Il paraît néanmoins malaisé d'identifier avec précision l'origine de cette différence, de l'interpréter et surtout d'y apporter, pour la période suivante, une solution adéquate.

DEUX SOLUTIONS POSSIBLES...

A ce stade deux solutions semblent possibles :

- Soit on prend acte des variations affichées par les deux comptes de résultats, on se réjouit du maintien du chiffre d'affaires et des CASH FLOW générés et on renonce, du même coup à investiguer.

- Soit on s'intéresse aux résultats de la comptabilité analytique mise en place récemment : la méthode utilisée est la méthode des sections homogènes dans son approche la plus classique.

INTERPRETATION DES DONNEES ANALYTIQUES.

Les données analytiques relatives à la période de janvier (correspondant à un niveau d'activité normal) sont précieuses : elles nous informent sur : le coût de l'UO de chacune des sections principales ; le coût de revient unitaire de chacun des produits commercialisés. Elles sont par ailleurs rassurantes dans la mesure où le résultat analytique coïncide avec le résultat comptable.

Les données analytiques relatives à la période de février sont également précieuses : elles laissent apparaître une divergence entre le coût de l'UO de la section principale n° 2 avec celui de janvier ; en outre elles laissent apparaître des différences sensibles au niveau des coûts de revient unitaires. On constate également une sous-activité au niveau de la section principale n° 2 : 7200 au lieu des 9600 attendus. On peut en conséquence donner une interprétation des différences constatées au niveau du coût de revient unitaire : par exemple la sous-activité constatée au niveau de la section principale 2 est due à une panne qui a paralysé la section durant une période de 5 jours (25 % du temps d'activité « normal »).

Le résultat coïncide avec le résultat comptable ; dans ces conditions, il est difficile d'établir avec précision le coût réel de cette sous-activité, coût du reste complètement noyé dans le compte de résultats.

L'IMPUTATION RATIONNELLE.

Les données analytiques relatives à la période de février, après application d'un coefficient d'imputation rationnelle aux charges fixes imputées sur la section principale n° 2, laissent apparaître les informations suivantes : le coût de l'UO est, pour chacune des sections principales, identique au coût de l'UO en situation d'activité normale ; le coût de revient unitaire de chacun des produits, sensiblement supérieur au coût de revient unitaire en situation normale, demeure cependant inférieur au coût de revient unitaire quand il n'est pas fait usage de l'imputation rationnelle.

Synthèse comparée des différents coûts de revient des produits finis.

CADRE D'ANALYSE	3 MM	5 MM
Situation « normale »	24,09	29,53
Sans CIR	34,09	39,93
Avec CIR	32,30	38,14

Le résultat analytique fait apparaître, par rapport au résultat comptable, une différence d'incorporation de 5.000,00 €, un mali de sous-activité.

Ce mali constitue précisément le coût, pour la période considérée, de la sous-activité de la section principale n° 2. Ce mali n'apparaît naturellement pas dans le compte de résultat dans la mesure où il correspond à une charge effectivement décaissée et que, à ce titre, il est noyé parmi l'ensemble des charges portées au débit du compte de résultats. Il demeure que ce mali correspond bien à une charge aussi réelle qu'inutile puisque totalement improductive.

DE L'INTERÊT DE L'IMPUTATION RATIONNELLE.

Rappelons tout d'abord que la méthode de l'imputation rationnelle est recommandée par la Commission des Normes Comptables (CNC) belge dans l'avis 132-7 ; en l'absence de référence légale claire en ce domaine, l'avis de la Commission constitue l'unique référence pour l'évaluation des stocks de produits finis et des encours dans la pratique comptable. Du reste le motif invoqué par l'avis est pertinent : en surévaluant le coût de revient des produits finis, on reporte sur la période comptable suivante des charges supportées durant la période sous-activité, ce qui contraire aux principes de base de la comptabilité (prudence, image fidèle, spécialisation de l'exercice,...).

En France, le Plan Comptable Général est beaucoup plus explicite sur cette question et en particulier l'article 321-21 de la mise à jour 1997 impose très explicitement de faire référence à un niveau normal d'activité pour l'évaluation du coût de revient des produits finis, ce qui implique le recours à l'imputation rationnelle.

D'un point de vue pratique, l'imputation rationnelle a le double mérite d'identifier avec précision les sources de sous-activité et/ou de suractivité et de les chiffrer à travers des différences d'incorporation correspondant à des mali et/ou boni d'activité.

A cet égard elle constitue, pour chacune des périodes, un instrument de contrôle a posteriori qui permet d'identifier et de chiffrer, pour la période passée, des sources de sous-activité et/ou de suractivité et d'y apporter les remèdes nécessaires : quels moyens peut-on mettre en œuvre pour remédier à des sous-activités constatées dans certaines sections principales ? D'un autre côté les suractivités constatées dans certaines sections principales sont-elles reproductibles ?

Dans le cadre d'une gestion budgétaire cette fois, le recours à l'imputation rationnelle peut s'avérer également très utile. En effet si l'établissement des budgets permet d'identifier pour certaines sections principales des niveaux de suractivité ou de sous-activité, elle sera alors en mesure de les anticiper en intégrant dans le budget des centres concernés les boni et/ou mali d'activité. Le cas échéant les plannings d'approvisionnement et de production seront adaptés pour tirer le meilleur profit des boni d'activité tout en évitant d'exposer certaines sections à des mali d'activité.



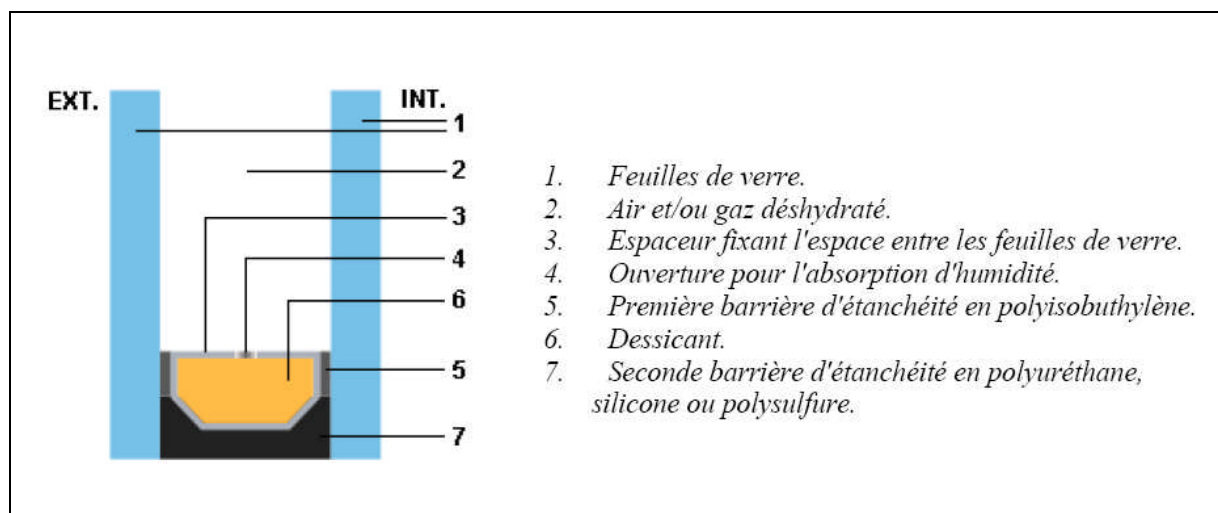
LES REBUTS

CAS « DOUBLES VITRAGES SPRL »

APPLICATION I

La société « DOUBLES VITRAGES SA » fabrique et commercialise, comme son nom l'indique à propos, des doubles vitrages standards qui sont ensuite revendus à une société spécialisée dans la fabrication de châssis standards qu'elle équipe précisément desdits doubles vitrages.

Un double vitrage est, conformément au plan ci-dessous, le résultat de l'assemblage de deux vitres de verre séparées par un espace plus ou moins large ; cet espace est rempli d'air ou de gaz déshydraté et un système complexe assure l'étanchéité de l'espace séparant les deux vitres.



Un double vitrage est essentiellement caractérisé d'une part par l'épaisseur des feuilles de verre et d'autre part par la largeur de l'espace compris entre les deux couches ; ainsi « 3-12-5 » signifie que la première feuille a une épaisseur de 3 mm, que l'espace compris entre les feuilles a une largeur de 12 mm et que la seconde feuille a une épaisseur de 5 mm.

L'entreprise fabrique deux types de double vitrage : SUPER qui correspond aux normes 3-12-3 ; ULTRA qui correspond aux normes 5-12-5.

Tous les doubles vitrages produits présentent les mêmes dimensions standard : 100 x 100 cm.

L'entreprise comprend deux sections principales : la première s'occupe de la découpe des vitres à partir de plateaux de dimension : 3m x 2,20 m, soit 6,60 m².

Autrement dit à partir d'un même plateau, on peut produire 6 vitres et les chutes pour la production de ces vitres représentent 60 cm² de verre non réutilisable (bref des déchets dont le traitement implique un coût pour l'entreprise).

Le verre a une densité de 2,5 : une plaque de verre de 1 m² et de 1 mm d'épaisseur présente donc une masse de 2,5 KG.

Le traitement de 1 KG de déchet de verre représente pour l'entreprise un coût de 0,20 €.

Les données relatives aux stocks et achats de fournitures se présentent de la manière suivante :

PLATEAUX	STOCK INITIAL		ACHATS	
	QUANTITES	VALEUR (€)	QUANTITE	VALEUR (€)
3 mm	200	4.000,00	300	6.000,00
5 mm	200	6.000,00	400	12.000,00

Les fluctuations du prix du verre brut sont fonction des fluctuations sur les marchés des matières premières et du fuel....

La seconde section principale s'occupe de la superposition des vitres et de la mise en place du système de séparation et d'étanchéité de l'ensemble après avoir insufflé dans l'espace entre les vitres un gaz sec.

Les fournitures nécessaires à ces opérations (considérées comme constituant un ensemble) sont identiques pour chacun des 2 produits finis ; les données relatives aux stocks et achats de ces fournitures sont les suivantes :

FOURNITURES	STOCK INITIAL		ACHATS	
	QUANTITES	VALEUR (€)	QUANTITE	VALEUR (€)
Ensemble	800	8.000,00	3.200	32.000,00

Les données relatives au stock initial sont, au 01/01/2010, les suivantes (selon évaluation du précédent comptable) :

PRODUITS FINIS	STOCK INITIAL	
	QUANTITES	VALEUR (€)
SUPER	200	20.000,00
ULTRA	200	30.000,00

Durant le mois de janvier, l'entreprise compte bien fabriquer 1200 doubles vitrages de chaque catégorie ; elle peut espérer vendre 90 % de l'ensemble de son stock aux prix suivants :

PRODUITS	PRIX DE VENTE HTVA (€)
SUPER	200,00
ULTRA	300,00

L'entreprise compte une section auxiliaire dédiée exclusivement aux interventions techniques sur les machines utilisées par les deux sections principales ; l'historique des interventions durant l'exercice précédent laisse entendre que 60 % des interventions concernent la section de montage des doubles vitrages.

Les frais de fonctionnement du service administratif sont évalués à 10.000,00 € ; les frais de fonctionnement du service commercial sont évalués à 20.000,00 €.

Les délégués commerciaux perçoivent une prime par double vitrage vendu : 2,00 € TTC pour les SUPER et 3,00 € TTC pour les ULTRA.

Les frais fixes allouables aux différentes sections se présentent de la manière suivante :

Charges	Découpe des vitres	Montage des doubles vitrages	Entretiens
MOD	3.000,00	5.400,00	3.000,00
Matières consommées	500,00	1.000,00	400,00
Autres charges	500,00	600,00	600,00

Un service particulier est entièrement dédié au contrôle de la qualité des produits : plus particulièrement il en vérifie la parfaite étanchéité. Les charges allouables au service se déclinent de la manière suivante :

Charges	Contrôle qualité
MOD	3.000,00
Matières consommées	400,00
Autres charges	600,00



Il est demandé :

- De déterminer le coût de revient complet de chaque produit fini ;
- De dresser le compte de résultats comptable de la société



LES REBUTS

CAS « DOUBLES VITRAGES SPRL »

APPLICATION II

Pour l'exercice précédent, nous avons fait l'hypothèse que le taux de rendement des unités de production était de 100 % ; en d'autres termes tous les produits issus de la production étaient supposés conformes aux normes de qualité.

Nous allons à présent faire l'hypothèse que le service dédié au contrôle de qualité a procédé aux constatations suivantes :

- Pour chacun des produits fabriqués, la chaîne de production présente un taux de rendement de 90 % ; en d'autres termes, 10 % des produits fabriqués présentent des défauts d'étanchéité et sont autant de rebuts que la société peut espérer commercialiser à un prix équivalent à 50 % du prix de vente des produits conformes ; les commissions des délégués sur de tels rebuts sont réduits en conséquence de 50 %.
- Des défaillances sont exceptionnellement intervenues dans le processus de fabrication de sorte que, pour chacun des produits commercialisés, on compte 80 rebuts « anormaux » commercialisables dans les mêmes conditions que les rebuts « normaux ».
- Tous les rebuts sont commercialisés et entrent dans le comptage des 90 % de produits effectivement vendus.



Il est demandé :

- De déterminer le coût de revient complet de chaque produit fini et de chaque rebut ;
- De dresser le compte de résultats comptable de la société



LES REBUTS

CAS « DOUBLES VITRAGES SPRL »

APPLICATION III

Compte tenu des rabais accordés sur les ventes de rebuts, la société envisage de procéder au retraitement des rebuts, ce qui l'expose, pour chacun des rebuts aux coûts suivants :

Charges	Montage des doubles vitrages
MOD	30,00
Matières consommées	10,00
Autres charges	10,00
Fournitures	1 nouveau lot



Il est demandé :

- De déterminer le coût de revient complet de chaque produit fini ;
- De dresser le compte de résultats comptable de la société

APPLICATION I

CHARGES	Découpe des vitres	Montage des vitres	Contrôle qualité	Entretiens
MOD	3.000,00 €	5.400,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €
Matières consommées	500,00 €	1.000,00 €	400,00 €	400,00 €
Autres charges	500,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
TOTAL	4.000,00 €	7.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €

DE LA SA VERS LES SP	Découpe des vitres	Montage des vitres
REPORT	4.000,00 €	7.000,00 €
ENTRETIENS	2.400,00 €	1.600,00 €
TOTAL	6.400,00 €	8.600,00 €

CONSOMMATION DE MP : VITRES

TYPE	SI		ACHAT		STOCK AVANT PRODUCTION	
	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR
3 mm	200	4.000,00 €	300	6.000,00 €	500	10.000,00 €
5 mm	200	6.000,00 €	400	12.000,00 €	600	18.000,00 €

TYPE	PRODUCTION	BESOINS PLATEAUX		DECHETS		
		QUANTITE	VALEUR	M²	KG	COUT
3 mm	1200	400	8.000,00 €	240	1800	360,00 €
5 mm	1200	400	12.000,00 €	240	3000	600,00 €

VERS LES CF DES PRODUITS FINIS

	SUPER : 3 MM		ULTRA : 5 MM	
DECOUPE	6.400,00 €	3.200,00 €	3.200,00 €	
MONTAGE	8.600,00 €	4.300,00 €	4.300,00 €	
CONTRÔLE	4.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	
FOURNITURES		12.000,00 €	12.000,00 €	
VITRES	20.000,00 €	8.000,00 €	12.000,00 €	
TRAITEMENT DECHETS	960,00 €	360,00 €	600,00 €	
FRAIS ADMINISTRATION	10.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	
TOTAL	49.960,00 €	34.860,00 €	39.100,00 €	

VERS LES COMPTES DE STOCK DES PF

	SUPER : 3 MM		ULTRA : 5 MM	
STOCK INITIAL (€)	20.000,00 €		30.000,00 €	
REPORT (€)	34.860,00 €		39.100,00 €	
TOTAL (€)	54.860,00 €		69.100,00 €	
STOCK INITIAL (Q)	200		200	
PRODUCTION (Q)	1200		1200	
TOTAL (Q)	1400		1400	
CR UNITAIRE (€)	39,19 €		49,36 €	
PRELEVEMENTS (Q)		1260		1260
PRELEVEMENTS (€)		49.374,00 €		62.190,00 €
SOLDE FINAL (Q)		140		140
SOLDE FINAL (€)		5.486,00 €		6.910,00 €

VERS LES COMPTES DE VENTE DES PF

	SUPER : 3 MM		ULTRA : 5 MM		RESULTAT NET :
PRELEVEMENTS	49.374,00 €		62.190,00 €		
FRAIS DE VENTE	8.000,00 €		12.000,00 €		
FRAIS DIRECTS VENTE	2.520,00 €		3.780,00 €		
TOTAL	57.374,00 €		74.190,00 €		
CHIFFRE D'AFFAIRES		252.000,00 €		378.000,00 €	
MARGE NETTE		194.626,00 €		303.810,00 €	
MARGE NETTE UNITAIRE		154,47 €		241,12 €	

APPLICATION II

CHARGES	Découpe des vitres	Montage des vitres	Contrôle qualité	Entretiens
MOD	3.000,00 €	5.400,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €
Matières consommées	500,00 €	1.000,00 €	400,00 €	400,00 €
Autres charges	500,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
TOTAL	4.000,00 €	7.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €

DE LA SA VERS LES SP	Découpe des vitres	Montage des vitres
REPORT	4.000,00 €	7.000,00 €
ENTRETIENS	2.400,00 €	1.600,00 €
TOTAL	6.400,00 €	8.600,00 €

CONSOMMATION DE MP : VITRES

TYPE	SI		ACHAT		STOCK AVANT PRODUCTION	
	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR
3 mm	200	4.000,00 €	300	6.000,00 €	500	10.000,00 €
5 mm	200	6.000,00 €	400	12.000,00 €	600	18.000,00 €

TYPE	PRODUCTION	BESOINS PLATEAUX		DECHETS		
		QUANTITE	VALEUR	M ²	KG	COUT
3 mm	1200	400	8.000,00 €	240	1800	360,00 €
5 mm	1200	400	12.000,00 €	240	3000	600,00 €

VERS LES CF DES PRODUITS FINIS

	SUPER : 3 MM	
DECOUPE	6.400,00 €	3.200,00 €
MONTAGE	8.600,00 €	4.300,00 €
CONTRÔLE	4.000,00 €	2.000,00 €
FOURNITURES	24.000,00 €	12.000,00 €
VITRES	20.000,00 €	8.000,00 €
TRAITEMENT DECHETS	960,00 €	360,00 €
REBUTS "NORMAUX"		12.000,00 €
REBUTS "ANORMAUX"		2.582,22 €
FRAIS ADMINISTRATION	10.000,00 €	5.000,00 €
TOTAL	73.960,00 €	34.860,00 €
SOLDE DEBITEUR		20.277,78 €

	ULTRA : 5 MM	
	3.200,00 €	
	4.300,00 €	
	2.000,00 €	
	12.000,00 €	
	12.000,00 €	
	600,00 €	
		18.000,00 €
		2.896,30 €
	5.000,00 €	
TOTAL	39.100,00 €	20.896,30 €
SOLDE DEBITEUR		18.203,70 €

Production totale	1200
Rebuts normaux	120
Rebuts anormaux	80

Valorisation des normaux au prix du marché
 Valorisation des anormaux au CR calculé après déduction du prix de vente des rebuts normaux

VERS LES COMPTES DE STOCK DES PF

	SUPER : 3 MM	
STOCK INITIAL (€)	20.000,00 €	
REPORT (€)	20.277,78 €	
TOTAL (€)	40.277,78 €	
STOCK INITIAL (Q)	200	
PRODUCTION (Q)	1000	
TOTAL (Q)	1200	
CR UNITAIRE (€)	33,56 €	
PRELEVEMENTS (Q)		1060
PRELEVEMENTS (€)		35.578,70 €
SOLDE FINAL (Q)		140
SOLDE FINAL (€)		4.699,07 €

	ULTRA : 5 MM	
	30.000,00 €	
	18.203,70 €	
TOTAL	48.203,70 €	
	200	
	1000	
	1200	
	40,17 €	
		1060
		42.579,94 €
		140
		5.623,77 €

	REBUTS 3 mm	
REPORT	14.582,22 €	
PRELEVEMENTS		14.582,22 €

	REBUTS 5 mm	
	20.896,30 €	
		20.896,30 €

VERS LES COMPTES DE VENTE DES PF

	SUPER : 3 MM		ULTRA : 5 MM	
PRELEVEMENTS	35.578,70 €		42.579,94 €	
FRAIS DE VENTE	7.400,00 €		11.000,00 €	
FRAIS DIRECTS VENTE	2.120,00 €		3.180,00 €	
TOTAL	42.978,70 €		53.579,94 €	
CHIFFRE D'AFFAIRES		212.000,00 €		318.000,00 €
MARGE NETTE		169.021,30 €		264.420,06 €
MARGE NETTE UNITAIRE		159,45 €		249,45 €

	REBUTS 3 mm		REBUTS 5 mm	
PRELEVEMENTS	14.582,22 €		20.896,30 €	
FRAIS DE VENTE	600,00 €		1.000,00 €	
FRAIS DIRECTS VENTE	200,00 €		300,00 €	
TOTAL	15.382,22 €		22.196,30 €	
CHIFFRE D'AFFAIRES		20.000,00 €		30.000,00 €
MARGE NETTE		4.617,78 €		7.803,70 €
MARGE NETTE UNITAIRE		23,09 €		39,02 €

CLE : FRAIS DE VENTE	CA	CLE
3 MM NORMAUX	212.000,00 €	0,37
5 MM NORMAUX	318.000,00 €	0,55
3 MM REBUTS	20.000,00 €	0,03
5 MM REBUTS	30.000,00 €	0,05
	580.000,00 €	

RESULTAT NET : 445.862,84 €

APPLICATION III

CHARGES	Découpe des vitres	Montage des vitres	Contrôle qualité	Entretiens
MOD	3.000,00 €	5.400,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €
Matières consommées	500,00 €	1.000,00 €	400,00 €	400,00 €
Autres charges	500,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
TOTAL	4.000,00 €	7.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €

DE LA SA VERS LES SP	Découpe des vitres	Montage des vitres
REPORT	4.000,00 €	7.000,00 €
ENTRETIENS	2.400,00 €	1.600,00 €
TOTAL	6.400,00 €	8.600,00 €

CONSOMMATION DE MP : VITRES

TYPE	SI		ACHAT		STOCK AVANT PRODUCTION	
	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR
3 mm	200	4.000,00 €	300	6.000,00 €	500	10.000,00 €
5 mm	200	6.000,00 €	400	12.000,00 €	600	18.000,00 €

TYPE	PRODUCTION	BESOINS PLATEAUX		DECHETS		
		QUANTITE	VALEUR	M ²	KG	COÛT
3 mm	1200	400	8.000,00 €	240	1800	360,00 €
5 mm	1200	400	12.000,00 €	240	3000	600,00 €

VERS LES CF DES PRODUITS FINIS

	SUPER : 3 MM		ULTRA : 5 MM	
DECOUPE	6.400,00 €	3.200,00 €	3.200,00 €	
MONTAGE	8.600,00 €	4.300,00 €	4.300,00 €	
VITRES	20.000,00 €	8.000,00 €	12.000,00 €	
RETRAVAIL (200 UNITES)		12.000,00 €	12.000,00 €	
FOURNITURES	24.000,00 €	12.000,00 €	12.000,00 €	
CONTRÔLE	4.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	
TRAITEMENT DECHETS	960,00 €	360,00 €	600,00 €	
FRAIS ADMINISTRATION	10.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	
TOTAL	73.960,00 €	46.860,00 €	51.100,00 €	

COÛT UNITAIRE DE RETRAVAIL

MOD	30,00 €
Matières	10,00 €
Autres charges	10,00 €
Fournitures	10,00 €
TOTAL	60,00 €

VERS LES COMPTES DE STOCK DES PF

	SUPER : 3 MM	ULTRA : 5 MM
STOCK INITIAL (€)	20.000,00 €	30.000,00 €
REPORT (€)	46.860,00 €	51.100,00 €
TOTAL (€)	66.860,00 €	81.100,00 €
STOCK INITIAL (Q)	200	200
PRODUCTION (Q)	1200	1200
TOTAL (Q)	1400	1400
CR UNITAIRE (€)	47,76 €	57,93 €
PRELEVEMENTS (Q)	1260	1260
PRELEVEMENTS (€)	60.174,00 €	72.990,00 €
SOLDE FINAL (Q)	140	140
SOLDE FINAL (€)	6.686,00 €	8.110,00 €

VERS LES COMPTES DE VENTE DES PF

	SUPER : 3 MM	ULTRA : 5 MM
PRELEVEMENTS	60.174,00 €	72.990,00 €
FRAIS DE VENTE	8.000,00 €	12.000,00 €
FRAIS DIRECTS VENTE	2.520,00 €	3.780,00 €
TOTAL	68.174,00 €	84.990,00 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	252.000,00 €	378.000,00 €
MARGE NETTE	183.826,00 €	293.010,00 €
MARGE NETTE UNITAIRE	145,89 €	232,55 €

RESULTAT NET : 476.836,00 €